

**Extrait N° 16 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 23 MARS 2007

L'an deux mil sept, le vingt trois mars, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 13 mars 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme ZETTOR Jacqueline - Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone - M. AARON Jean Marc - M. GRONDIN Jules - Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René - Mme LAMOLY Viviane - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mickaël - M. FERRERE Eric.

Absents : M. HOARAU Alex - Mme GRONDIN Céline - M. RIVIERE Lucien - Mme CADERBY Armande - Mme GATELLE Marie Benoîte - M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Melle CADAS Virginie a donné mandat à M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à Mme BAILLIF Line.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

**AFFAIRE N° 16 / Parc National des Hauts
- Désignation d'un représentant**

Dans le cadre de la mise en place des instances décisionnelles du Parc National de La Réunion, le Préfet a informé les mairies de l'installation prochaine du conseil d'administration.

Sont membres du conseil, les maires des communes concernées par le parc. Les maires peuvent se faire suppléer par un élu de l'assemblée délibérante.

.../...

Le conseil municipal est invité à désigner un suppléant.

Le Maire propose la candidature de Monsieur Jean-Hugues LESQUELIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne **Monsieur Jean-Hugues LESQUELIN** comme suppléant du Maire pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Parc National de La Réunion.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons